

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Nombre des membres

Afférent au Syndicat 9

En exercice 9

Présent 8

Votant 8

Date de convocation : 17/03/2026

Travaux St Sorlin en Valloire/ Renouvellement des canalisations et reprise des branchements

Délibération n°19-2026

Séance du 27/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept Mars, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 10 heures 30 en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Patrick GAUTHIER, Jean-Marc ROZIER, Stéphane SARRAZIN, Marin DERNAT, Ludovic LACROIX, Patrice REBOULET, Didier SAPET.

Excusés et absents : Gilles MORGUE

VU :

- Le Code de la commande publique,
- Le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT :

- Qu'il est nécessaire de réaliser les travaux dans le cadre du projet d'aménagement communal
- Qu'il est nécessaire de renouveler des canalisations et reprise des branchements.

Le Président propose :

- La validation des devis des entreprises VEOLIA,

Le Bureau Syndical, après avoir entendu le Président, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager les travaux de canalisation de St Sorlin en Valloire route d'Epinouze,
- **APPROUVE** le devis de VEOLIA pour un montant de 79 844,54 € HT
- **AUTORISE** le Président à demander les subventions les plus élevées aux financeurs (AERMC, Département de la Drôme et DETR)
- **AUTORISE** le président à signer les documents attachés à cette délibération.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

